



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **2 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1074

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon, Ville de l'Entrepreneuriat - Attribution d'une subvention à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon en soutien à son programme d'actions 2009

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 23 octobre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 3 novembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pillon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Philip (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Ferraro), Auroy (pouvoir à M. Abadie), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Mmes Bargoïn (pouvoir à M. Barthélémy), Chevallier (pouvoir à M. Coste), MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Flaconnèche (pouvoir à M. Appell), Genin (pouvoir à M. Le Bouhart), Mme Ghemri (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Lebuhotel (pouvoir à M. Chabrier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Muet, Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Dubos), MM. Réale (pouvoir à M. Claisse), Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Roche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terracher (pouvoir à M. Llung), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Kabalo, Mme Levy, M. Louis, Mme Palleja, MM. Pili, Touraine, Turcas, Vurpas.

Séance publique du 2 novembre 2009

Délibération n° 2009-1074

commission principale : développement économique

objet : **Lyon, Ville de l'Entrepreneuriat - Attribution d'une subvention à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon en soutien à son programme d'actions 2009**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 octobre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Contexte général

Favoriser la création d'entreprise constitue un levier d'intervention significatif en matière de renouvellement du tissu économique local, de développement de l'emploi et d'affirmation du dynamisme de l'agglomération.

Depuis 2004, la Communauté urbaine, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'esprit d'entreprise" développe Lyon, ville de l'Entrepreneuriat, politique globale en faveur de la création et de la reprise d'entreprises. La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du dispositif.

Aujourd'hui, pour faire de Lyon une ville entrepreneuriale reconnue en Europe, et sur la base des acquis obtenus depuis 2004, l'objectif principal est de maintenir et de développer sur l'ensemble de l'agglomération une offre de service accessible, de qualité, adaptée aux besoins de chaque entrepreneur, pour lui donner les moyens de réussir.

Pour répondre à cet objectif et donc aux enjeux qui y sont liés, l'ensemble des acteurs de l'agglomération intervenant en matière de création d'entreprise s'engagent par un travail important de professionnalisation et de mise en réseau pour consolider et garantir une offre de service de qualité et de proximité, pour assurer la pérennisation et le développement des jeunes entreprises créées (suivi post création), et pour accentuer le développement international de Lyon, ville de l'Entrepreneuriat porteur de rayonnement et de retombées économiques.

Dans le cadre de l'Espace croissance, la chambre de commerce et d'industrie de Lyon accompagne les jeunes entreprises innovantes dans leur développement. A cette fin, elle anime le Centre européen d'entreprise et d'innovation (CEEI) Novacité dont l'objectif est d'accompagner les porteurs de projets innovants lors de la création de l'entreprise et au cours des trois premières années d'existence.

Au regard de son rôle en matière d'accompagnement des jeunes entreprises sur l'agglomération et de son implication dans le dispositif Lyon, ville de l'Entrepreneuriat, il est proposé de soutenir la chambre de commerce et d'industrie de Lyon afin de renforcer son action en matière d'accompagnement des jeunes entreprises innovantes et pour mise en place des actions Transmission-Reprise de Lyon, ville de l'entrepreneuriat.

Le bilan d'action pour l'année 2008

I. Accompagnement des entreprises innovantes

1) - Renforcement et extension de l'offre de service de Novacité en faveur des jeunes entreprises innovantes

En 2008, 567 rendez-vous ont été réalisés sur un objectif de 600, dont 89 en ante-crédation et 469 en suivi des entreprises labellisées, au cours des trois premières années.

Le taux de pérennité des entreprises accompagnées est de 94 %.

La cinquantaine d'entreprises accompagnées au cours de l'année a bénéficié de :

- validation du business plan,
- aide à la cohésion des équipes fondatrices,
- design de l'offre et positionnement,
- stratégie R&D,
- ingénierie financière,
- conseils aux financements d'amorçage régionaux,
- premières structurations de l'entreprise.

2) - Suivi des entreprises hébergées en immobilier dédié

La CCI de Lyon réalise le pré-accueil des postulants et valide, par une expertise préalable, leur éligibilité à l'immobilier dédié de l'agglomération. Elle assure par ailleurs le suivi de l'ensemble des entreprises hébergées : 12 nouvelles implantations (sur 16 au total) dont 6 labellisées Novacité et 6 suivies par le service innovation.

Novacité a par ailleurs mis en place un appui collectif spécifique pour accompagner les entreprises présentant des problématiques particulières en matière de démarrage à l'international ou de démarche commerciale.

3) - Implication dans le réseau Lyon, ville de l'Entrepreneuriat

Novacité est membre du groupe de travail LVE Innovation qui vise à renforcer le travail en réseau et la visibilité de l'offre de service du dispositif en faveur des entreprises innovantes. Novacité a participé aux rencontres de l'innovation du Salon des entrepreneurs 2008.

II. Coordination du volet Transmission Reprise de Lyon, ville de l'Entrepreneuriat

Depuis 2007, la chambre de commerce et d'industrie de Lyon assure la coordination des actions conduites par le groupe de travail Lyon, ville de l'Entrepreneuriat Transmission-Reprise.

En 2008, différentes actions ont été mises en œuvre :

- pérennisation de l'observatoire de la transmission (enquête auprès de plus de 1 400 chefs d'entreprise sous un format téléphonique) entre avril et mai 2008.

Les résultats comparatifs 2007/2008 ont été présentés dans le cadre du salon des entrepreneurs de Lyon en juin 2008 auprès d'un public de plus de 200 créateurs repreneurs d'entreprises,

- reconduction du forum de la Transmission sous la forme d'une conférence en fin de journée. Cette manifestation a eu lieu le 18 novembre 2008. Elle a réuni environ 140 chefs d'entreprises. Cette manifestation a fait l'objet d'un envoi de plus de 4 000 invitations et de différents mailings fax et mails.

De nombreuses actions presse (conférence de presse, point presse, interview) ont permis la mise en avant de cette manifestation et des actions conduites par l'ensemble des partenaires,

- mise en œuvre d'une bourse d'échange pour répondre aux attentes exprimées dans le cadre de l'étude des difficultés d'identification des repreneurs par les cédants.

Cette manifestation, organisée pour la première fois le 18 décembre à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, est constituée de :

- un mini salon comprenant l'ensemble des partenaires institutionnels et privés permettant une meilleure information des cédants et repreneurs et la présentation de leurs savoir faire respectifs (avocats, notaires, organismes consulaires, banques, etc.),
- une mini conférence thématique animée ou co animée par ces mêmes partenaires,
- une mise à disposition d'espaces permettant un échange confidentiel entre cédants et repreneurs (speed dating),
- des offres confidentielles de cessions et de reprises.

Les perspectives 2009

I. Accompagnement des entreprises innovantes

1) - Mise en place d'une offre de service dédiée aux entreprises à fort potentiel de développement

A partir de 2009, Novacité souhaite renforcer son action en faveur des entreprises innovantes, en développant une offre de service personnalisée, adaptée aux projets à fort potentiel.

2) - Poursuite des actions en direction des sciences de la vie

- Lyon Bio Advisor : renforcement de l'implication dans le réseau,
- action "Merck Santé" : réflexion pour une transposition du modèle vers d'autres filières ou pour d'autres besoins de développement des entreprises, en lien notamment avec les actions collectives de démarrage à l'international ou de démarche commerciale.

3) - Poursuite de l'accompagnement des jeunes entreprises innovantes

- objectif quantitatif maintenu : 600 entretiens individuels en 2008,
- suivi des entreprises hébergées au sein de l'immobilier dédié.

II. Coordination du volet Transmission Reprise de Lyon, ville de l'Entrepreneuriat

La chambre de commerce et d'industrie de Lyon a consolidé un nouveau plan d'actions pour 2009 en 3 axes :

- pérennisation de l'observatoire de la transmission (enquête auprès de plus de 1 400 chefs d'entreprise sous un format téléphonique) entre avril et mai 2009 dont les éléments d'analyse sont présentés dans le cadre du salon des entrepreneurs de Lyon en juin 2009 auprès d'un public de créateurs repreneurs d'entreprises,

- reconduction du forum de la Transmission sous la forme d'une conférence en fin de journée : cette manifestation aura lieu en novembre 2009,

- mise en œuvre d'une bourse d'échange pour répondre aux attentes exprimées dans le cadre de l'étude des difficultés d'identification des repreneurs par les cédants, tout au long de l'année, Ces 6 bourses à raison d'une tous les deux mois et un objectif de 800 à 1 000 cédants / repreneurs sensibilisés dans un format identique à la bourse 2008.

Ces manifestations seront organisées à la chambre de commerce de Lyon sous le format suivant :

Les modalités de soutien de la Communauté urbaine et critères d'évaluation

Afin de pérenniser les actions conduites en 2008 par la CCI de Lyon dans le cadre du dispositif Lyon, ville de l'Entrepreneuriat et de permettre le lancement de nouvelles initiatives, il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine d'un montant de 80 000 € pour l'année 2009. Ce soutien s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat conclue avec la CCI de Lyon pour la période 2009-2010.

Le budget prévisionnel 2009

	Communauté urbaine	région Rhône-Alpes	Partenaires privés	CCI de Lyon	Total
accompagnement des entreprises innovantes	305 000 €				
	60 000 €	20 000 €		225 000 €	
volet Transmission Reprise de LVE	97 522 €				
observatoire de la transmission reprise					4 000 €
forum de la Transmission	20 000 €	15 000 €	29 900 €	32 622 €	17 380 €
bourses d'échanges (x2)					60 160 €
total	80 000 €	35 000 €	29 900 €	257 622 €	402 522 €

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € au profit de chambre de commerce et d'industrie de Lyon pour son programme d'actions 2009,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et la chambre de commerce et d'industrie de Lyon définissant notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement correspondante de 80 000 € sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 et 2010 - compte 657 380 - fonction 90 - opération 0757 selon la répartition suivante :

- 80 % en 2009, soit 64 000 €,
- 20 % en 2010, soit 16 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2009.